

Formulaire de candidature

PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

Nom du projet	Mettre en gestion les parcelles forestières pour une valorisation locale des bois
Nom du Porteur de projet	Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle Aquitaine
Structure Juridique du Porteur de projet	Délégation régionale de l'Établissement Public National à caractère administratif : le Centre National de la Propriété Forestière.
Nom du GAL	GAL pays de Guéret
Région	Nouvelle Aquitaine

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	49 120.99 €
Montant FEADER	35 120.34 €
Nom des cofinanceurs	-

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Pendant un an (2019/2020), le Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle Aquitaine a mené une animation ayant pour objectif de sensibiliser les propriétaires forestiers du pays de Guéret aux bonnes pratiques de gestion forestière durable, en leur proposant des diagnostics et des visites-conseils, et en leur faisant prendre connaissance des aides financières existantes pour la réalisation d'interventions dans leur forêt, à travers la mise en place de regroupements de chantiers d'amélioration des peuplements existants. L'animation avait aussi pour but de regrouper des propriétaires forestiers sur le long terme par la création d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière pour une gestion concertée.

Formulaire de candidature

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

La forêt du Pays de Guéret occupe une surface de 23 600 ha. Elle est privée à 90% et répartie entre plus de 9 000 propriétaires. En 2008, 67% de ces propriétaires possédaient moins d'un hectare. La forêt privée du territoire est donc caractérisée par un morcellement important, ce qui pose de nombreuses difficultés en termes de mobilisation de bois, de mise sur le marché des produits forestiers, ou encore d'accessibilité aux parcelles forestières par un manque d'infrastructures.

À partir de 2010, la forêt du Pays de Guéret a fait l'objet d'un plan d'action à travers l'animation par un technicien de l'ONF d'une Charte Forestière de Territoire (CFT). La CFT du Pays de Guéret avait pour objectif de mettre en œuvre la multifonctionnalité de la forêt, c'est-à-dire de satisfaire à la fois les besoins en bois des entreprises, les attentes sociales en matière d'activités liées à la forêt (loisirs, cueillette...) et les enjeux environnementaux pour les protections des espaces naturels et des paysages.

L'animation de la CFT a permis de créer une certaine dynamique sur le territoire en termes de mobilisation de bois et de prise de contact avec les petits propriétaires forestiers.

C'est dans ce contexte que le CRPF Nouvelle-Aquitaine a décidé de recruter un animateur de territoire pour une année via un financement LEADER, afin de profiter de cette dynamique pour lancer des animations de territoire sur plusieurs massifs du Pays de Guéret, avec des objectifs multiples :

- Proposer des visites-conseils et des diagnostics sylvicoles aux propriétaires forestiers,
- Inciter les propriétaires forestiers à réaliser des interventions dans leur forêt, pour mobiliser du bois et remettre en gestion des parcelles laissées à l'abandon,
- Mettre en œuvre des regroupements de chantiers d'amélioration,
- Inciter les propriétaires forestiers à se regrouper au sein de structures associatives (Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière).

La communication menée sur trois territoires d'animation différents a permis d'entrer en contact avec un nombre important de propriétaires forestiers sur 10 communes du Pays de Guéret. 1200 propriétaires ont été contactés par courriers. Parmi eux, 44 ont sollicité la réalisation de diagnostics sylvicoles de leurs propriétés, leur permettant ainsi d'avoir accès aux conseils de gestion du CRPF. Les diagnostics sylvicoles ont permis de mettre en place deux regroupements de chantiers d'amélioration, impliquant au total 14 propriétaires et plus de 65 hectares de travaux. Ces regroupements de chantiers ont été confiés à deux gestionnaires forestiers professionnels opérant sur le territoire et permettront aux propriétaires de remettre en gestion de nombreuses parcelles laissées à l'abandon.

Cette animation de territoire a aussi permis la création de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Monts de Guéret, avec pour objet le regroupement de travaux, l'exploitation et la mise sur le marché des produits forestiers ainsi que la mise en œuvre d'une gestion forestière durable et multifonctionnelle. Le nombre élevé de propriétaires impliqués dans ce projet laisse présager un fort dynamisme dans la forêt privée du Pays de Guéret durant les prochaines années. L'A.S.L.G.F. s'est engagée à rédiger un Plan Simple de Gestion avec l'aide d'un gestionnaire forestier professionnel.

Formulaire de candidature

LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le travail d'animation mené par le CRPF Nouvelle Aquitaine sur le territoire du pays de Guéret s'inscrivait pleinement dans la stratégie de développement local définie par le GAL pour la période 2014-2022. Le projet répondait particulièrement aux objectifs visés dans la fiche action n°3 « Développer les filières de proximité » : convertir les ressources locales en valeur ajoutée réelle en confortant et développant les filières de proximité autour de l'agro-alimentaire et du bois et assurer un avenir durable des ressources pour un cadre de vie de qualité.

En effet, le projet a permis d'assurer une continuité avec des travaux antérieurs en prenant, d'une certaine manière, le relais de l'important travail d'animation engagé par l'Office National des Forêts dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire.

L'attente était assez forte, notamment de la part des élus locaux, qu'une action en direction de la forêt perdure, en raison du fort caractère multifonctionnel qu'elle présente sur notre territoire.

La forêt couvre plus d'un quart du territoire du pays de Guéret et porte des enjeux économiques (production de bois), sociaux (loisirs, sports, tourisme) et environnementaux (vulnérabilité) qu'il est indispensable de concilier pour en assurer sa durabilité.

Le GAL pays de Guéret a réitéré son soutien au CRPF en finançant de nouveau le travail d'animation pour l'année 2022.



Formulaire de candidature

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.



Pays de Guéret
Peuplements forestiers

